Envoyé en préfecture le 28/06/2026
Reçu en préfecture le 28/06/2026
Publié le
ID : 029-212900898-20260605-20260605_DCM2-DE

KERGLOFF

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DÉPARTEMENT
du FINISTÈRE

COMMUNE
de
KERGLOFF

Délibération n° :
2026.06.05
DCM2

Séance du 05 juin 2026

Date de convocation : 01 juin 2026
Date d'affichage : 01 juin 2026
Nombre de conseillers en exercice : 15
Nombre de conseillers présents : 11

L'an deux mille vingt-six, le vendredi cinq juin à dix-huit heures trente, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en salle du conseil municipal, sous la présidence de M. Patrick URIEN, Maire.

Etaient présents : M. Patrick URIEN, Maire.
Mmes Valérie CARADEC, Sandrine GUICHOUX, Sanae NÉDELLEC, Patricia NORMANT, Corinne ROSPARS, Karen THOMAS ;
MM. Vincent LE DREN, Siméon LE BAIL, Philippe NÉDELLEC, Philippe SINDE.

Procurations :
M. Jean-Paul HENRY à M. Patrick URIEN ;
Mme Elodie BERNARD à Mme Sandrine GUICHOUX ;
M. David CAUDAL à Mme Corinne ROSPARS.

Absent : M. Laurent JACQUIN.

Mme NÉDELLEC Sanae a été désignée secrétaire de séance. Le quorum est atteint.

OBJET : Renouvellement de la Commission communale des impôts directs
Domaine : 5.2 Fonctionnement des assemblées - Délibération relative au renouvellement de la Commission communale des impôts directs

Exposé

A la suite du renouvellement du Conseil municipal, il convient de proposer à la Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP) une liste de contribuables en vue du renouvellement de la Commission communale des impôts directs (CCID).
Conformément à l'article 1650 du Code Général des Impôts, cette commission est présidée par le Maire ou un adjoint délégué. Dans les communes de moins de 2 000 habitants, elle comprend 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants.
Les commissaires sont désignés par la DDFIP à partir d'une liste de contribuables proposée par le Conseil municipal, en nombre double.
Pour la commune de Kergloff, la liste à transmettre doit donc comporter 24 personnes.

Délibération

Il est proposé au Conseil municipal :

- De proposer à la DDFIP, en vue du renouvellement de la Commission communale des impôts directs, la liste suivante :

Envoyé en préfecture le 28/06/2026
Reçu en préfecture le 28/06/2026
Publié le
ID : 029-212900898-20260605-20260605_DCM2-DE

Envoyé en préfecture le 28/06/2026
Reçu en préfecture le 28/06/2026
Publié le
ID : 029-212900898-20260605-20260605_DCM2-DE

N°	Civilité	Nom	Prénom	Statut	Date de naissance	Adresse	Impositions directes locales
1	M.	HENRY	Jean-Paul	T	14/04/1955	2 ALLÉE DES CYPRÈS	*NR.*
2	M.	LE BAIL	Siméon	T	20/09/1953	313 GOASTECOT	*NR.*
3	Mme	GUICHOUX	Sandrine	T	29/07/1975	606 KERGLIEN	*NR.*
4	M.	NÉDELLEC	Philippe	T	27/05/1955	3 Lotissement du Gollen	*NR.*
5	M.	SINDE	Philippe	T	01/02/1951	53 SAINTE-AGNÈS IZELLA	*NR.*
6	M.	BELLEGUIC	Pierrot	T	21/03/1952	8 RUE DU 8 MAI 1945	*NR.*
7	M.	GUILLERM	Hervé	T	04/02/1959	23 LESTREVET (Plomodiern)	*NR.*
8	Mme	QUELEN	Arlette	T	07/08/1954	875 KERNEVEZ	*NR.*
9	M.	LE DREN	René	T	25/10/1954	184 GARSANGROAS	*NR.*
10	Mme	CARADEC	Valérie	T	11/03/1969	298 LE HARTZ	*NR.*
11	Mme	THOMAS	Karen	T	27/07/1994	2 RUE JEAN MOULIN	*NR.*
12	Mme	GUELAFF	Anne-Marie	T	18/08/1947	685 NEVEÏT	*NR.*
13	M.	CAUDAL	David	S	14/12/1988	7 RUE EUGÈNE DELACROIX	*NR.*
14	Mme	ROSPARS	Corinne	S	25/05/1972	9 RUE JEAN MOULIN	*NR.*
15	Mme	NÉDELLEC	Sanae	S	01/01/1982	1 RUE DU 8 MAI 1945	*NR.*
16	Mme	NORMANT	Patricia	S	18/06/1957	176 LE HARTZ	*NR.*
17	Mme	VALLEE	Brigitte	S	19/08/1951	488 TRÉGOËN	*NR.*
18	Mme	LAVENANT	Brigitte	S	28/07/1969	4 RUE DES HORTENSIAS	*NR.*
19	Mme	CHARLOT	Stéphanie	S	06/01/1988	653 PENGUILLI	*NR.*
20	Mme	CORVELLEC	Christine	S	06/03/1962	206 SAINTE AGNES IZELLA	*NR.*
21	Mme	LE HENAFF	Marie-Claude	S	25/01/1957	235 SAINTE-AGNÈS IZELLA	*NR.*
22	M.	JACQUIN	Laurent	S	09/11/ 1982	354 LE VERN	*NR.*
23	Mme	BERNARD	Elodie	S	23/10/1986	750 KERGLIEN	*NR.*
24	M.	LE DREN	Vincent	S	21/10/1981	653 PENGUILLI	*NR.*

- De préciser que cette liste est proposée en nombre double, conformément aux dispositions applicables aux communes de moins de 2 000 habitants ;
- D'autoriser M. le Maire à transmettre la présente délibération, ainsi que le tableau de proposition correspondant, à la DDFIP.

Envoyé en préfecture le 28/06/2026
Reçu en préfecture le 28/06/2026
Publié le
ID : 029-212900898-20260605-20260605_DCM2-DE

Vote

☐ Nbre d'abstention :

☐ Nbre de vote « contre » :

☐ Adoptée à la majorité

☒ **Adoptée à l'unanimité**

☐ Rejet de la délibération

☐ Report de la délibération

Le Maire,

Patrick URIEN.

Pour le Maire empêché et par délégation,
M. Jean-Paul HENRY,
Adjoint aux Finances et aux Budgets.

Mme NÉDELLEC Sanae,

Secrétaire de séance.

MAIRIE DE KERGLOFF
29270 FINISTERE

Envoyé en préfecture le 28/06/2026
Reçu en préfecture le 28/06/2026
Publié le
ID : 029-212900898-20260605-20260605_DCM2-DE